

n°25

La lettre

HENOUVILLE

BULLETIN MUNICIPAL DES HABITANTS D'HÉNOUVILLE

Février 2018

VIE COMMUNALE - ACTUALITÉS - AGENDA - INFOS



L'édito du maire

CHÈRES HÉNOUVILLAISES, CHERS HÉNOUVILLAIS,

En ce début d'année, au nom de toute l'équipe qui m'entoure, je vous présente, à toutes et tous, nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2018 avec une pensée toute particulière pour les personnes gravement touchées par la maladie.

Lors de la cérémonie des vœux du 18 janvier dernier, j'ai développé des points importants de la vie de notre village et vous en trouverez, ci-dessous, le contenu presque intégral. J'ai souhaité, dans cette intervention, rappeler les principaux investissements réalisés en 2017 et ceux prévus en 2018 mais aussi aborder des sujets d'actualité qui concernent nos concitoyens :

- la fusion des deux écoles, maternelle et élémentaire, et la décision attendue concernant les rythmes scolaires à propos desquels le sondage auprès des parents a été clair puisque 70% souhaitent revenir à la semaine de quatre jours. Nous irons donc dans ce sens.
- la mise en place avec la Métropole Rouen-Normandie d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).
- l'abandon du traitement phyto-sanitaire sur la totalité du domaine public.
- les conséquences des conditions climatiques qui ont provoqué la fermeture de la RD982 à La Fontaine.
- les travaux d'assainissement et la création de trottoirs Route de Saint-Martin ainsi que le lancement d'une étude d'aménagement de la Grande Rue avec la Métropole.

Chères Hénouvillaises, chers Hénouvillais, vous pouvez compter sur nous pour poursuivre ces actions dans l'intérêt général et dans le respect des valeurs de solidarité.

Très chaleureusement, Jacques DAMIEN, Maire



Cérémonie des vœux 2018



Bonjour à toutes et à tous, soyez les bienvenus !
Bienvenue à M. Christophe BOUILLON député de notre circonscription, à Madame Pierrette CAMU, Conseillère Départementale, à Mesdames et Messieurs les Maires des communes environnantes ainsi qu'à tous les élus qui nous font l'honneur de leur présence, aux représentants de la brigade de gendarmerie et des pompiers qui agissent au quotidien pour notre protection, à Mesdames et Messieurs les membres des associations qui font vivre notre village et, bien sûr, bienvenue à tous les Hénouvillais avec



une mention particulière pour tous les nouveaux habitants qui ont rejoint notre village en 2017.

Le conseil municipal vous présente, par ma voix, ses vœux les meilleurs pour cette année 2018 et vous souhaite sincèrement santé, réussite pour vos projets et que notre village contribue à vous apporter par sa qualité de vie et son environnement, tout le bien-être auquel vous pouvez aspirer.

Je n'entrerai pas ce soir dans le détail des réalisations de 2017 car nous organiserons, comme l'an passé, une réunion publique au cours de laquelle nous aborderons en détail la vie municipale, mais je souhaite malgré tout vous rappeler succinctement les principaux investissements réalisés en 2017.

- L'église fait l'objet encore aujourd'hui d'une remise en état nécessaire sur le plan sécurité. Trois vitraux ont été remplacés et d'autres réparés. L'escalier d'accès au clocher est en cours de remise en état ainsi que l'intérieur de la voûte du clocher.
- Des cheminements piétonniers ont été créés entre la Rue du Stade et la résidence des Jonquilles, dans la résidence Pierre Corneille et à l'intérieur du cimetière.
- L'étanchéité du toit-terrasse de l'école a été rétablie.
- La salle polyvalente a été entièrement repeinte à l'extérieur.
- Mise en place d'un distributeur de baguettes qui fait apparemment l'unanimité des usagers.
- Ravalement extérieur de l'école avec changement des gouttières.
- Eclairage du tennis extérieur.
- Remplacement du mobilier au restaurant scolaire, les nouvelles tables diminuent les nuisances sonores et la conception des nouvelles chaises facilite les conditions de nettoyage du sol.
- Renouvellement d'équipement informatique tant à l'école qu'en mairie.
- Cuisinière électrique dans la salle polyvalente.
- 60 tables plus légères permettent un usage aisé dans la salle polyvalente.

En ce qui concerne les dépenses envisagées en 2018, sous réserve de l'acceptation du Conseil municipal lors du vote du budget, nous prévoyons :

- L'agrandissement de l'atelier qui est toujours d'actualité et pour lequel nous allons lancer un appel d'offres pour le choix d'un architecte.
- Une aire de jeu, située sur le domaine public, pour les enfants de 2 à 10 ans.

- Une participation financière aux travaux d'assainissement par la Métropole Route de Saint-Martin.
- Achat de matériel destiné à l'école maternelle.
- Nous avons déjà prévu de participer financièrement à la sortie scolaire de juin 2018.
- Nous pouvons aussi vous confirmer notre intention de maintenir le niveau des subventions destinées aux associations.
- Nous n'augmenterons pas les impôts, ce serait dommage, ils viennent de baisser !

Après cette liste un peu indigeste, je souhaite vous informer de points importants dans la vie de notre village.

Commençons par l'école. Je dois vous informer qu'à la demande de l'Inspection Académique, le Conseil municipal a accepté la fusion des 2 écoles, maternelle et élémentaire. Ainsi, à la rentrée de septembre 2018, l'ensemble réuni deviendra une école primaire composée de 5 classes avec une seule direction.

Le second point concerne les rythmes scolaires. Nous avons invité l'ensemble des parents d'élèves, les enseignants, le personnel communal chargé des écoles ainsi que les intervenants du périscolaire pour aborder ensemble la problématique suivante : devons-nous conserver la semaine de 4.5 jours comme actuellement ou passer à 4 jours pour la rentrée scolaire de septembre 2018 ?

Nous avons lancé une consultation auprès des parents pour nous aider à prendre une décision dès le mois de janvier.

Puisque nous parlons de l'école, sachez que le risque de perdre une classe n'existe plus, au contraire, car de nouveaux lieux de résidence ont vu le jour ou sont en cours, d'autres sont prévus à court terme. Entre 2017 et 2020 ce seront près de 125 nouvelles familles qui s'installeront à Hénuville.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal est en cours de réalisation sur la base d'une synthèse des PLU, POS ou Cartes communales selon les cas, en place actuellement dans les 71 communes de la Métropole. L'opération est très complexe car il s'agit de respecter la situation de chaque collectivité tout en fixant des règles cohérentes sur l'ensemble du territoire de la Métropole. En ce qui nous concerne il y aura une continuité de la protection de nos espaces naturels et de nos terres agricoles. Le PLU intercommunal sera applicable en 2019.

Zéro phyto, ces deux mots, entendus depuis quelques années, méritent que nous nous y intéressions de plus près car il s'agit en effet d'éviter la présence de pesticides dangereux dans notre assiette! En effet, même de faibles quantités de pesticides provoquent de nombreux problèmes de santé. Des études scientifiques nous montrent ainsi que les personnes exposées aux pesticides ont plus de risques que les autres de développer de nombreuses maladies : cancer, malformations congénitales, problèmes d'infertilité, problèmes neurologiques ou encore système immunitaire affaibli.

Nous devons avoir le courage de nous interroger très objectivement sur l'avenir que nous allons transmettre à nos enfants. Avec la loi Labbé, les collectivités ont désormais l'interdiction d'utiliser des pesticides pour l'entretien des espaces publics et notre commune a décidé d'inclure le cimetière dans cette interdiction.

Rappelons que la vente, l'usage et la détention de produits phytosanitaires par les jardiniers amateurs seront interdits à partir du 1er janvier 2019, aussi je vous encourage, à titre individuel, à anticiper et appliquer cette directive dès cette année.

En ce qui concerne le cimetière, nous avons obtenu un accord de principe de l'Office National des Forêts pour l'agrandir de 1500 m² pris sur la forêt domaniale, sous réserve de pouvoir procéder à un échange de terrain permettant de nouvelles plantations d'arbres pour compenser la perte de surface. Cette opération a été rendue possible grâce à l'intervention de notre député Christophe Bouillon auprès de l'ONF, ce qui n'était pas gagné d'avance car la forêt domaniale de Roumare, par décret du 30 août 2007, a été classée forêt de protection.

Je souhaite aussi aborder avec vous les conséquences des conditions climatiques constatées en décembre (143 mm de pluie à Rouen-Boos) et en début d'année. Notre village souffre beaucoup d'un manque d'assainissement pluvial Route de Saint-Martin et Grande Rue. Beaucoup d'entre vous le savent, cela est dû à l'absence d'exutoire permettant de recevoir les eaux de ruissellement.

Le syndicat de Bassins Versant progresse, trop lentement pour certains, mais les ouvrages sont actuellement définis et font l'objet d'une déclaration car, rappelons-le, toute personne qui souhaite réaliser un projet ayant un impact direct ou indirect sur le milieu aquatique doit soumettre ce projet à l'application de la Loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006.

Les travaux Route de Saint-Martin commenceront probablement au cours du second semestre 2018 et seront très conséquents: création d'un trottoir avec bordures et avaloirs destinés à recueillir les eaux de ruissellement pour les conduire dans une canalisation sous la route d'un diamètre de 400 mm qui emmènera les eaux dans une zone inondable située en haut de la Caboterie. D'autres ouvrages sont prévus mais je n'entrerai pas dans le détail ce soir, je rappellerai cependant que tous ces travaux sont financés entièrement par la Métropole.

Une étude est actuellement en cours en ce qui concerne la Grande Rue qui devra tenir compte de problèmes d'alignement des propriétés, de la mise en place d'un cheminement piétonnier, de l'enfouissement des réseaux et de l'assainissement pluvial. Les travaux devraient voir le jour en 2019 ou 2020.

Autre conséquence des conditions climatiques constatées en décembre, la Seine est sortie de son lit. A Duclair, la départementale 982 a de nouveau été fermée à la circulation et les quais à Rouen étaient inaccessibles. Les communes des boucles de la Seine comme La Bouille, Caudebec en Caux ou Elbeuf ont aussi connu cette crue et bien évidemment Hénouville. Mais cette année la crue a eu un effet particulièrement dangereux, celui de provoquer un effondrement de la berge en rive de la RD 982 à proximité de La Fontaine, au pied de la falaise qui était en cours de travaux.

La conséquence incontournable en a été le prolongement de sa fermeture pour une durée supplémentaire d'environ deux mois afin de permettre la consolidation durable des berges.

Enfin, avant de conclure, je tiens aussi à remercier les personnels communaux, qu'ils soient titulaires ou non, pour leur engagement en faveur de l'intérêt commun des Hénouvillais.

Merci aux associations qui animent notre commune et félicitations à tous les bénévoles qui donnent parfois beaucoup de leur temps.

Je tiens également à remercier chaleureusement tous les élus, adjoints et conseillers, pour leur implication et l'aide qu'ils m'apportent quotidiennement. Merci d'avoir été attentifs à mes propos. Je vous réitère mes vœux les meilleurs.





Des travaux récents ou projetés

1. Réaménagement de la sente piétonne entre le lotissement des Jonquilles et la rue du Stade, vers l'école. Remplacement des plaques de béton disjointes par un chemin continu en béton désactivé, comme celui reliant la rue de Bethléem à l'école via le terrain de sports.
2. Réaménagement du cimetière
1ère phase : dans le cadre du Zéro-Pesticide, pour limiter le temps à passer au désherbage manuel des allées gravillonnées, les plus larges ont été recouvertes de bitume.
La suite passera par une végétalisation maîtrisée des allées secondaires et des inter-tombes.
3. Etude en cours en vue de l'installation d'une aire de jeux pour jeunes enfants



Des renouvellements de matériels après des décennies de bons services

1. Deux nouveaux réfrigérateurs simple porte en lieu et place de l'armoire réfrigérante deux portes à la salle polyvalente. Installée lors de la construction de la salle polyvalente en 1984, elle a cessé de fonctionner à la mi-janvier 2018 !
2. Un four plus grand au restaurant scolaire
Les effectifs des élèves déjeunant le midi à l'école augmentant, le four de remise en température des plats servis à la cantine était devenu trop petit pour continuer à n'assurer qu'un seul service dans de bonnes conditions. L'actuel four officiait depuis plus d'un quart de siècle !
3. Un nouveau lave-linge à l'école prochainement
Les multiples défaillances du lave-linge subies fin 2017 ont conduit à prévoir son remplacement, après 15 années de service. Linge de lit (pour la sieste des petits de maternelle), serviettes de table des enfants de la Maternelle, vêtements professionnels des agentes de l'école, torchons de la cuisine... l'alimentent régulièrement.
4. Renouvellement partiel du mobilier scolaire de la classe des 'moyens-grands' de l'école maternelle
De nouvelles tables, de nouvelles chaises pour homogénéiser le mobilier de la classe et faciliter l'aménagement pour les ateliers. Mobilier n'affectant pas la qualité de l'air intérieur, car garanti sans émanation de COV (composés organiques volatils).



Place de Bethléem ... du nouveau ...

Un distributeur de pain est installé depuis maintenant plus d'une année. Il fait la joie des Hénouvillais tant pour la qualité des baguettes, que pour le prix mais aussi pour son emplacement.



Cet emplacement central vient de se doter d'un aménagement qui permet dorénavant au camion pizza « Pizz'Appétit » de s'installer tous les lundis après-midi jusqu'à 21h, il est devenu visible des Hénouvillais mais aussi des visiteurs extérieurs qui s'arrêtent plus facilement.

Offre d'emploi à destination des demandeurs d'emploi, des étudiants...
Recrutement d'agents d'entretien temporaire du 15 mai au 30 Août pour des tâches diverses : espaces verts, entretien des bâtiments communaux, voirie, ...
Merci d'adresser à M. le Maire un CV avec un courrier d'accompagnement pour le 15 avril.

LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VOUS TROUVEREZ CI-APRÈS LES DÉLIBÉRATIONS PRISES DANS LE CADRE DES CONSEILS MUNICIPAUX DE L'ANNÉE 2017. LES COMPTES RENDUS DÉTAILLÉS SONT À VOTRE DISPOSITION SUR LE SITE DE LA COMMUNE.

Réunion du 27 janvier 2017

Le conseil municipal a délibéré sur :

- 1 – l'autorisation donnée à M. le Maire d'engager, de liquider et de mandater des dépenses d'investissement 2017 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (sauf remboursement d'emprunts)
- 2 – la participation communale à l'installation d'un distributeur à pain
- 3 – la tarification d'un concert organisé par l'association « concours international de clarinette Jacques Lancelot »
- 4 – un débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable
- 5 – l'adhésion à l'accompagnement formulé « Azure » proposé par la Métropole et la Fredon pour la mise en place de la gestion différenciée des espaces publics
- 6 – l'approbation des conditions financières et patrimoniales du transfert de la ZAE de la briqueterie à Saint-Jacques-sur-Darnétal / Métropole Rouen Normandie

Réunion du 10 avril 2017

Le conseil municipal a délibéré sur :

- 1 – le vote du compte administratif et le compte de gestion 2016 de la régie des transports
- 2 – le budget primitif 2017 de la régie de transports
- 3 – le vote du compte administratif et le compte de gestion 2017 de la commune
- 4 – l'affectation des résultats d'exploitation 2016 du budget primitif de la commune
- 5 – les subventions communales aux associations
- 6 – la redevance d'occupation du domaine public
- 7 – les taux des taxes directes locales 2017
- 8 – le budget primitif 2017 de la commune

9 – la demande d'adhésion au SDE 76 des treize communes de l'ancienne CCYP

10 – la demande d'adhésion au SDE 76 des 13 communes de l'ancienne CCYP

11 – la demande de retrait des 41 communes de la Métropole de Rouen Normandie portant sur le SDE

Réunion du 12 juin 2017

Le conseil municipal a délibéré sur :

- 1 – la participation financière aux transports scolaires 2017/2018
- 2 – le règlement intérieur de la cantine scolaire, de la garderie scolaire et des activités durant le temps d'accueil périscolaire
- 3 – la convention de mise à disposition du personnel portant sur le dispositif périscolaire
- 4 – la convention MJC Chantier insertion « Comme un arbre »
- 5 – l'autorisation de défendre une affaire au Tribunal Administratif de Rouen
- 6 – la décision de modification du budget communal n°1
- 7 – la délégation donnée au Maire de solliciter des subventions auprès de l'Etat (DETR) et la Métropole au titre du Fonds de soutien aux investissements communaux et du fonds d'aide à l'aménagement.
- 8 – la fixation du loyer du logement 88, rue de l'église
- 9 – la tarification de la cantine, de la garderie, des activités périscolaires, des locations des salles, de la vaisselle, des concessions du cimetière
- 10 – des taux des indemnités de fonction du maire et des adjoints
- 11 – de l'adhésion au dispositif Ludisport 76
- 12 – de l'achat d'un cadeau aux institutrices dans le cadre de leur départ de l'école

Réunion du 11 septembre 2017

Le conseil municipal a délibéré sur :

- 1 - l'indemnité de fonction du maire et des adjoints
- 2 - la mise à jour des statuts de la Métropole
- 3 - une convention de mise à disposition de services « distribution de documents d'information liés à la collecte des déchets ménagers et assimilés »
- 4 - une délégation générale au maire d'ester en justice autorisée par la loi
- 5 - une délégation au maire de défendre la commune sur une affaire engagée par Mme Danet contre la commune devant le tribunal administratif.
- 6 - un branchement définitif ENEDIS, place Bethléem
- 7 - une convention avec l'association « Bateau de Brotonne » Travaux de nettoyage
- 8 - une renonciation aux pénalités de retard - marché public de réhabilitation du presbytère
- 9 - une consultation sur le choix d'un architecte pour l'agrandissement des ateliers municipaux
- 10 - la décision modification du budget communal et de la régie de transport n°2
- 11 - la décision modificative portant sur les amortissements

Réunion du 11 décembre 2017

Le conseil municipal a délibéré sur :

- 1 - l'avis sur la fusion des deux écoles (maternelle et élémentaire)
- 2 - l'avis sur la demande de renouvellement d'autorisation d'exploiter une carrière de sables et graviers située sur les communes d'Anneville-Ambourville et Yville-sur-Seine par la société CEMEX

- 3 - l'avis sur le rapport émanant de la Métropole Rouen Normandie sur le prix et la qualité des services Eau et Assainissement 2016
- 4 - l'approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges - Métropole Rouen Normandie
- 5 - une convention entre la commune et l'association « Pop Orchestra » sur le concert du samedi 14 avril 2018
- 6 - le renouvellement du contrat de la Secrétaire Générale
- 7 - une décision modificative du budget communal
- 8 - une demande de subvention pour les travaux de l'église (DETR, Département, Métropole Rouen Normandie)
- 9 - l'autorisation donnée à M. le Maire d'engager, de liquider et de mandater des dépenses d'investissement 2018 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (sauf remboursement d'emprunts)
- 10 - l'appel d'offres sur le choix d'un architecte pour les travaux d'agrandissement des ateliers municipaux, sur les demandes de subventions auprès des différentes instances concernées.
- 11 - les moyens de paiement aux usagers dans le cadre de la facturation municipale
- 12 - la participation communale au voyage scolaire de l'école élémentaire.

HÉNOUVILLE *la lettre*

Hérouville la lettre n°25 - Février 2018

Directeur de la publication :

Jacques DAMIEN

Responsable communication :

Annette CANDOTTO

Réalisation :

Patakes 02 35 75 88 57

Numéros d'urgence

Police	17
Pompiers	18
Samu	15
Appel d'urgence européen	112
Sos médecins	3624
Enfance maltraitée	800 05 41 41 ou 119
Croix rouge écoute	0 800 858 858
Samu Social	0800 306 306 ou 115
Allo communauté	800 021 021

Commémoration de la Victoire et de la paix

Hommage à tous les Morts pour la France :
cérémonie du 99ème anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918



Malgré un temps déplorable, une cinquantaine de personnes, anciens combattants, élus, pompiers, présidents d'associations, enfants étaient présents à la cérémonie de la commémoration de la Victoire et de la paix au monument aux morts près de l'église.

Le Maire a lu le message de la Secrétaire d'État auprès de la Ministre des armées en particulier "pour rendre hommage à l'ensemble des morts pour la France. A ceux tombés lors de la Grande Guerre, lors de la Seconde Guerre Mondiale, lors des guerres de décolonisation, à ceux tombés hier et aujourd'hui, lors de nos opérations extérieures partout dans le monde".

Deux gerbes ont été déposées devant le Monument aux morts.

La plupart des personnes présentes se sont ensuite rendues à la salle Gargantua de la salle polyvalente où un vin d'honneur a été offert par la Municipalité.



Les rendez-vous pour nos aînés



Deux fois par an, le Centre Communal d'Action Sociale de notre village organise des moments conviviaux en l'honneur de nos aînés. Ainsi, le 15 Octobre un repas a été servi à 80 personnes par le personnel de la commune.

Il a été offert à Madame Prudence THOUIN, doyenne du jour, un magnifique bouquet et à Monsieur Christian FLEURY, doyen du jour, une bouteille de très bon vin.

Madame Marie-Catherine Hue avait regroupé différentes chansons connues dans un livret qui a été distribué. Ainsi, avec beaucoup de bonheur, nos aînés ont chanté ensemble. Des histoires ont été racontées par Gérard, Martial, Claude avec beaucoup d'humour.

Le 27 janvier, environ 70 de nos aînés se sont retrouvés dans la salle Hector Mallot.

M. le Maire a rappelé à l'ensemble des participants les principales réalisations de la commune à venir, les sujets importants du moment comme les inondations avec tous les risques encourus, la démarche zéro Phyto...

Les Élus et les membres du CCAS, des volontaires ont eu le plaisir de préparer ce goûter, servir la traditionnelle galette des rois accompagnée de chocolat chaud, café, thé. Les couronnes ont été distribuées aux Rois et Reines du jour. Ces moments permettent de se retrouver avec beaucoup de bienveillance.



97 ANS !

notre doyenne est à l'honneur

Notre doyenne, Mme Rolande LAILLIER, a reçu la visite de Jacques DAMIEN (Maire) qui lui a remis un magnifique bouquet de fleurs à l'occasion de ses 97 ans. Dans un cadre des plus agréables, chez son beau fils et sa belle-fille que nous connaissons tous Gérard et Claudine LAILLIER, mots croisés, lecture, télévision, internet sont ses occupations journalières sans oublier la compagnie de ses proches, amis et Julie, son animal de compagnie. Un sourire malicieux, des yeux pétillants, le bonheur l'anime.



PRESTATIONS POSTALES



Toutes les prestations qui étaient assurées dans le bureau de Poste de Saint-Martin-de-Boscherville ont été déplacées dans le restaurant " la Belle de Mai" face à l'abbatiale à l'exception de certaines opérations bancaires. Seuls les retraits jusqu'à 150 € sont possibles par période de 7 jours, les versements nécessitent un déplacement à Canteleu ou Duclair et les retraits peuvent se faire par l'intermédiaire du facteur avec un délai de 8 jours.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

Matin 8h30 - 12h

Après-midi 14h30 - 18h30

Samedi matin..... 8h30 - 11h30

Le restaurant "la Belle de Mai" est une antenne du bureau de poste de Duclair

EXPOSITION ARTISTIQUE DES 18 ET 19 NOVEMBRE

Cette exposition a ébloui une nouvelle fois un large public transgénérationnel en le plongeant dans un parcours d'une incroyable intensité au cours duquel de magnifiques esquisses au crayon, aquarelles, peintures, acrylique, huiles et sculptures sur bois, céramique, gravure sur inox, encadrement, créations uniques de bijoux révéleront la formidable créativité d'une cinquantaine d'artistes locaux ou extérieurs. C'est toujours avec beaucoup d'intérêt pour ces deux jours d'exposition que les artistes s'inscrivent très tôt dans l'année.



L'organisation, l'accueil, la mise à disposition des locaux et du matériel sont des atouts incontestables qui font que cette exposition est devenue un rendez-vous annuel de plus en plus connu des initiés et néophytes.

C'est ainsi que Madame Marie-Claude MARICAL, domiciliée à Hénouville, se charge de l'organisation générale de cette exposition avec l'aide d'élus, d'agents de la commune, de bénévoles. La municipalité remercie ce collectif toujours présent lors des manifestations de notre village !



Des changements à l'école Jean Ferrat à la rentrée de septembre 2018

1. Il n'y aura plus classe le mercredi matin

Sollicitée par des parents d'élèves et l'Inspection académique au sujet de l'organisation hebdomadaire du temps scolaire, la Municipalité a lancé une consultation auprès de toutes les familles des élèves. Après la réunion publique du 17 janvier, les trois-quarts d'entre elles ont renvoyé renseigné le questionnaire proposé ; 70% des réponses correspondent au choix de la « semaine de 4 jours d'école », c'est-à-dire sans école le mercredi matin et 30% à celui du « maintien de la semaine de 4,5 jours d'école ».

Après les conseils d'école auxquels ces résultats seront soumis pour validation du changement souhaité, le Maire transmettra cette volonté à la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale pour application en septembre 2018.

Les horaires de classe des lundis, mardis, jeudis et vendredis seront les suivants : 8h45-11h45 le matin et 13h15-16h15 l'après-midi au lieu de 15h30 actuellement (le bus du ramassage scolaire emmènera les élèves après les cours). La Mairie ne proposera plus d'activités périscolaires 3 fois par semaine après la classe, la garderie municipale sera ouverte de 16h15 à 18h30.

2. Il n'y aura plus qu'une seule direction d'école

En décembre 2017, l'Inspection académique avait fait part à la Municipalité de son souhait de réunir les 2 écoles maternelle et élémentaire en 1 seule entité administrative dite « école primaire » avec une seule direction, à compter de la rentrée scolaire 2018/2019. Soumise aux élus lors du Conseil municipal du 11 décembre 2017, cette demande a recueilli une majorité des suffrages (9 contre 4).



L'APECHE vous présente ses meilleurs vœux pour 2018



En 2017-2018 s'est tenue La « Librairie hantée » nouvelle manifestation proposée cette année. Cette Bourse aux livres a regroupé de jeunes lecteurs autour de livres et de gâteaux monstrueux pour partager un moment convivial.

L'opération Des Chocolats pour Noël a attiré les gourmands et permis de reverser une partie du montant des ventes à l'association. Merci à vous !

La tombola remporte toujours un vif succès permettant la distribution de galettes aux heureux gagnants ainsi qu'un gros lot. Félicitations aux reines et aux rois !

Petits et grands sont invités à se retrouver pour le Carnaval samedi après-midi 17 février avec un départ devant la salle polyvalente. Cette animation gratuite reste toujours très appréciée par les enfants (et leurs parents!!). Un chocolat chaud et une crêpe sont offerts à l'issue du défilé aux enfants déguisés. C'est chaque année un plaisir de partager ce moment de convivialité.

Nos prochains événements :

* **Boum des primaires le vendredi 1^{er} juin** : animation gratuite initiée en 2016-2017 qui a remporté un vif succès auprès des élèves !

* **Kermesse des écoles en juin** : les familles, les enfants et les enseignants se retrouvent pour une journée de grande convivialité autour des représentations des enfants, d'un grand barbecue et d'animations sur différents stands.

Les bénéfices de ces actions sont reversés pour les projets scolaires des deux écoles. L'objectif de l'association reposant également sur l'animation et la mise en place de moments de convivialité partagés, certains événements comme le carnaval sont entièrement gratuits.

La programmation reste prévisionnelle, d'autres projets sont en cours de réflexion. N'hésitez pas à nous solliciter si vous souhaitez mettre en place un projet ou nous aider à organiser ces événements.

Les membres de l'APECHE



LE RELAIS DES ARTS

Le Relais Des Arts anime des ateliers de créations artistiques, afin de révéler et de développer la créativité de chacun, dans un esprit d'échange et de détente;

L'Adhésion est de 10 € par an.

Les différentes activités se déroulent à la Maison des Associations d'HÉNOUVILLE.

• L'encadrement et le cartonnage artistiques

Le lundi de 14h à 16

L'encadrement artistique constitue une véritable création pour mettre en valeur une photo, une aquarelle, une broderie etc ...

Le cartonnage permet de réaliser de jolies boîtes utiles et décoratives, des cadeaux originaux pour les amis et les proches.

Nous sommes pour le moment un groupe de huit personnes qui se retrouvent tous les lundis après midi. Nous échangeons nos savoir faire dans une ambiance chaleureuse et de partage. Pour participer il suffit d'adhérer à l'association, chaque participant achète son matériel.

Pour progresser, Il n'est pas exclu d'avoir recours ponctuellement aux services d'un formateur selon des modalités qui seront définies entre l'association et les participants.



• La Peinture et Les arts plastiques pour adultes

Tous les samedis matins de 10h à 12h des peintres confirmés ou débutants se retrouvent pour découvrir la peinture et les arts plastiques ou se familiariser avec de nouvelles techniques.

Notre animatrice : Anne-Michèle LOROT-PEREZ nous accompagne joyeusement dans notre progression.

Anne-Michèle sait développer les capacités de créativité de chacun. Il ne faut donc pas hésiter à venir, la peinture, tout le monde peut oser.

Le coût de ces cours est de 80 € par trimestre.





• La Peinture et les arts plastiques pour les enfants.

Tous les samedis après midi de 14h à 16h

Anne-Michèle LOROT-PEREZ accueille les enfants de plus de 6 ans pour les initier à la peinture et aux arts plastiques. Cette activité favorise la créativité, l'affirmation de soi, permet de se dépasser comme toute activité de création. Elle est une ouverture sur l'art. De nouveaux enfants peuvent être accueillis en cours d'année.

La participation est de 50 € par trimestre.



• L' Art floral

Un samedi par mois de 14h à 16h

se déroulent des cours d'art floral animés par Patricia VARIN.

Pour une participation de 25 € par cours nous réalisons de magnifiques œuvres florales pour décorer vos tables ou offrir à vos amis. Tout le matériel et les fleurs sont fournis par Patricia.

De plus l'association collabore à la réalisation de l'exposition artistique de peinture qui se déroule tous les ans au mois de novembre à HENOUVILLE.



Nous réfléchissons au développement de nos activités.

N'hésitez pas à venir découvrir les différents ateliers, à prendre contact avec les membres du bureau pour nous faire part de vos demandes.



Dominique VASSELIN : 06 86 46 96 37
(présidente)

Denise GARCIA : 06 25 98 06 61
(vice-présidente)

Julie HURÉ : 06 28 41 21 27
(secrétaire)

Marie-Claude VAUDANDAINE : 06 88 56 26 60
(secrétaire-adjointe)

Catherine HURÉ : 06 81 11 99 48
(trésorière)

Julie HURÉ : 06 28 41 21 27
(secrétaire adjointe)

AU CLUB "AU FIL DU TEMPS"

L'année 2017 fut comme les années précédentes riche en évènements, tant découvertes que solidaires : pique-nique du 14 Juillet ; les sorties découvertes à Maréis, au « Chaudron Magik » ; le rendez-vous des Collectionneurs au Profit du Téléthon ; participation aux semaines bleues en faveur des Retraités (sous l'égide du C.L.I.C.) ; la Vidéo Dinatoire (avec la projection du film « Intouchables ») ; le Thé Dansant (avec le Comité des Fêtes) ; le repas du Club à la Fringale (afin de soutenir un commerçant local) ; 5 concours de Manille (afin d'alimenter notre bas de laine) ; et enfin notre magnifique voyage en Andalousie qui a enthousiasmé les 51 participants. Une grosse déception cependant : le Téléthon. Le Téléthon et sa soirée « Pot au Feu » en collaboration avec le Comité des Fêtes, initialement prévu a dû être annulé auprès du traiteur à cause du trop grand nombre d'inscrits (51). C'était sans compter sur la détermination de Michèle MILON et Claudine LAILLIER qui ne pouvaient se résoudre à l'abandon de cette action humaniste et qui, au pied levé, ont enfilé leur tablier pour nous confectionner un merveilleux repas. Au nom du Fil du Temps et du Comité des Fêtes nous remercions le Club des Randonneurs toujours prêts à porter main forte.

Malgré l'indifférence locale, le silence des parents d'élèves et de nombres d'élus, le bilan s'avère, malgré tout satisfaisant puisque ce sont quelques 1.900 euros qui seront versés à la noble cause de la recherche afin de sauver, entre autres, des enfants atteints de maladies orphelines. Dénoncer l'indifférence, ce n'est pas pour autant indiquer le droit chemin. Voltaire n'a-t-il pas dit « Ce n'est être bon à RIEN que de n'être BON qu'à SOI » De nombreux projets ont été proposés lors de l'Assemblée Générale-Galette des Rois du 19 Janvier, comme par exemple le voyage en Irlande courant Juin. Avec nos amis du Comité des Fêtes une journée détente sur le thème des années 50/60 est en projet. (Nous vous tiendrons informés).

Amateurs de TAROT, de GENEALOGIE et d'Amitié, nous vous attendons.



Au revoir BERNADETTE

Notre Club a mal. Mme Bernadette CARPENTIER, fidèle au Club depuis plusieurs décennies (elle fut même secrétaire jusqu'en 2012) vient de nous quitter après un long combat contre la maladie. C'est dans les années 70 que nous nous sommes connus. Bernadette : femme de caractère, de convictions et de grand cœur, était une forte personnalité. Bernadette laisse dans la peine Gaëtan, son époux, ainsi que Nathalie, Anne-Sophie, Virginie, Guillaume et Céline ses enfants chéris.

Chère Bernadette, à l'issue de nos visites, avec mon épouse, face à ton indomptable volonté, et ta leçon de vie, nous étions plus malades que toi. Nous pleurons de t'avoir perdue, mais nous nous réjouissons de t'avoir connue.

Chère Bernadette, tu es partie rejoindre la lumière.

Au Revoir BERNADETTE

Gérard LAILLIER - Président du Club

COMITÉ DES FÊTES

L'ANNÉE 2017 A VÉCU, VIVE 2018. LE COMITE DES FÊTES HÉNOUVILLE PRÉPARE UNE ANNÉE DE MANIFESTATIONS FESTIVES DESTINÉES À TOUS.

L'assemblée générale du Comité des Fêtes s'est tenue le 13 janvier. Le bureau a été reconduit à l'unanimité. Une quarantaine de personnes a participé à la soirée qui a suivi. Merci à toutes et tous.

Le calendrier des manifestations 2018 est le suivant :

- **Samedi 10 février** : soirée choucroute avec orchestre.
- **Dimanche 25 mars** : vide-grenier.
- **Dimanche 1er avril** : chasse aux œufs de Pâques.
- **Dimanche 29 avril** : thé dansant avec le Fil du Temps.
- **Samedi 14 juillet** : déjeuner en bord de Seine avec le Fil du Temps.
- **Samedi 10 novembre** : soirée dansante Hénouvillade.
- Le salon des jeux en salle aura lieu sur un week-end de Janvier 2019, le mois de décembre 2018 est trop chargé en festivités diverses.

Le C.D.F. souhaiterait que d'autres Hénouvillais viennent participer à ces événements qui sont ouverts à tous, le village s'en trouverait plus dynamique. Merci aux autres associations et à tous les bénévoles pour leur aide et leur participation à nos manifestations.

Pour rendre le village attrayant mobilisons-nous tous, ensemble nous sommes plus forts.

Le président du C.D.F.
Martial Havard.



2 DATES IMPORTANTES

Samedi 29 septembre : Foire à tout, retraite aux flambeaux pour les enfants suivie d'un superbe feu d'artifice.

Dimanche 30 septembre : Fête Saint-Michel sur le thème des années 1950-1960 avec le Fil du temps. Repas champêtre le midi comme l'an passé, jeux anciens...

BIBLIOTHÈQUE

HORAIRES (hors vacances scolaires)

Mercredi 14h30– 15h30
Vendredi 15h15 – 16h15
Samedi 10h30 – 11h30



Le fonds de la bibliothèque est enrichi chaque année par des commandes régulières pour les adultes et pour les enfants. Pour les adultes, nous essayons de choisir des titres de romans, de bandes dessinées ou documentaires pouvant vous intéresser tenant compte des conseils de libraires ou des critiques parues dans la presse.

Chaque bibliothécaire bénévole est sollicitée pour ce choix. La Médiathèque Départementale de prêt enrichit également le fonds par un prêt régulier d'ouvrages.

N'hésitez pas à venir et à nous suggérer des titres. Nos achats font l'objet d'une parution sur le site de la mairie d'Hérouville :

<http://www.henouville.fr/culture-et-loisirs/bibliotheque>

Durant les vacances scolaires nous essayons de maintenir quelques permanences. Notre planning est affiché sur la porte de la bibliothèque, à la mairie et peut être consulté sur le site de la commune à l'adresse ci-dessus mentionnée.



ASSOCIATION GYMNASTIQUE ET DANSE D'HÉROUVILLE

HORAIRES DES COURS

**UN COURS D'ESSAI GRATUIT POUR CHAQUE ACTIVITÉ
INSCRIPTIONS POSSIBLES TOUTE L'ANNÉE
TARIF MODULABLE SUIVANT LA DATE D'INSCRIPTION**

Mardi 9h30-10h30	Renforcement musculaire
Mardi 18h30-19h30	Zumba / Fit sticks (A PARTIR DE 14 ANS)
Mardi 19h30-20h30	Renforcement musculaire-Abdos-Fessiers
Jeudi 19h45-20h45	Zumba – Renforcement musculaire
Vendredi 9h30-10h30	Gym douce – Pilates
Samedi 9h00-10h00	Renforcement musculaire-Stretching

Tous nos cours sont encadrés par des animatrices diplômées.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter un membre du bureau :

Silviane Borfiga	02 35 32 05 92	Catherine Cayzeele	02 35 32 10 15
Christine Delanos	06 34 51 89 63	Catherine Huré	02 35 32 01 15
Fabienne Passilly	06 79 57 58 62 fabienne.passilly@orange .fr		

ET LES 10 MEILLEURS CLUBS DE L'ANNÉE EN VOILE DÉRIVEUR SONT :

MARSEILLE " HÉNOUVILLE " ANTIBES " NANTES " LE HAVRE "
LA BAULE LA ROCHELLE " ELBEUF " BREST " ST-QUENTIN



NOTRE CLUB REPRENDRA SES ACTIVITÉS :

- Le mercredi 21 mars (pour les 8-11 ans)
- Le samedi 24 mars (pour les 12-...).

Y.C. ROUEN 76
WWW.YCR76.FR
1444 CHAUSSEE
BERTRAND
02.35.32.34.04
contact@ycr76.fr

HÉNOUVILLE ACTION NIGER

Marché de Noël

Merci à tous les Hénouvillais qui sont venus sur le Marché de Noël dont le thème était "**Hénouville à l'époque médiévale**". Des stands d'une grande diversité, une restauration sur place, une chorale, une ambiance chaleureuse.

Beaucoup d'intérêt pour la vie du village au Moyen-Age et une mobilisation de tous les Amis du Niger pour la réussite de "cette aventure".

Les objectifs d'aide pour l'aménagement du Foyer de maraîchage au Niger pourraient être atteints par l'envoi de 10.000 euros et 3.000 euros au Foyer d'accueil mère et enfants à Saint-Chamont.

De nouveau en 2018, nous allons reprendre les ateliers pour le 36ème Marché de Noël à la Maison des Associations. Ces ateliers sont des lieux de rencontres sympa où chacun fait ce qu'il peut en fonction du temps dont il dispose. C'est une chance d'œuvrer ensemble dans l'amitié et le partage des compétences et se découvrir des talents ignorés, se faire plaisir en étant utile.

Alors... faisons en sorte que le 36ème Marché de Noël puisse être à la hauteur des précédents pour faire vivre et évoluer l'action de solidarité qui est la nôtre.

Vous pouvez nous rejoindre.

Yvette DUFOUR, Coordinatrice (06.71.14.37.95)



LE SAMU SOCIAL

Dominique LASNEZ, Vice-Présidente de l'Association Autobus Samu social de Rouen et le conseil d'Administration remercient du fond du cœur Monsieur le Maire et son Conseil Municipal et tous les habitants de la Commune, de leur générosité et de leur solidarité envers notre association.



J'ajoute aussi que nos bénéficiaires qui demandent un produit d'hygiène, une couverture, une paire de chaussettes, ou autres, savent d'où ça vient et vous en remercient tous, et sachez qu'ils sont très reconnaissants. Encore un grand merci à vous tous.

L'association Musiques en Boucles existe depuis 2004

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Aujourd'hui le souffle nous manque, de nombreux choristes ont pris d'autres chemins, nous manquons de voix de basse, de ténor et tout simplement d'adhérents.

L'ambiance de Musiques en Boucles est conviviale, nous passons d'agréables moments à chanter tous ensemble. Chers Hénouvillais(es) si vous aimez chanter et afin que Musiques en Boucles continue d'apporter la musique en nos cœurs, rejoignez nous pour pousser la chansonnette ensemble.

*Musicalement
La présidente C. Marek*

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2018

Vendredi 2 Mars	« Au Fil du temps » Concours de manille - Salle Hector MALOT
Vendredi 16 Mars	« Au Fil du temps » Demi-finale de la Coinchée d'Or - Salle Hector MALOT
Dimanche 25 Mars	Comité des Fêtes Vide grenier - Salle Thomas PESQUET
Dimanche 1er Avril	Comité des Fêtes Chasse aux œufs au Château COISY
Samedi 14 Avril	Réunion Publique 10h00 - Salle Hector MALOT
Samedi 14 Avril	Concert Pop Orchestra 20h00 Salle Thomas PESQUET
Vendredi 20 Avril	« Au Fil du temps » Concours de manille - Salle Hector MALOT
Samedi 29 Avril	Thé dansant « Au Fil du temps » & Comité des Fêtes - Salle Thomas PESQUET
Vendredi 1er Juin	APECHE BOUM 18h-20h Salle Hector MALOT
Vendredi 22 Juin	« Au Fil du temps » Concours de manille - Salle Hector MALOT
Samedi 23 Juin	KERMESSE Salle Polyvalente
Vendredi 31 Août	« Au Fil du temps » Concours de manille - Salle Hector MALOT
Samedi 1 Septembre	FORUM Salle Thomas PESQUET
Dimanche 23 Septembre	Salon des collectionneurs - Salle Thomas PESQUET
Samedi 29 Septembre Dimanche 30 Septembre	Comité des Fêtes Fête St Michel Foire à tout
Dimanche 14 Octobre	Repas des Anciens offert par le CCAS Salle Hector MALOT
Jeudi 18 Octobre	« Au Fil du temps » Vidéo dinatoire Salle Hector MALOT
Vendredi 19 Octobre	« Au Fil du temps » Concours de manille - Salle Hector MALOT
Samedi 10 Novembre	Comité des fêtes – Hénouvillade - Salle Thomas PESQUET
Dimanche 11 Novembre	Anciens Combattants, rendez-vous au monument aux morts à 11h30
17 et 18 Novembre	Exposition artistique
24 et 25 Novembre	NIGER Marché de Noël
14 Décembre	« Au Fil du temps » Concours de manille - Salle Hector MALOT

Carnet



Naissances

BELLEVILLE Capucine Eléonore Augustine	23/10/2017
LOGER Sacha Laurent Hervé, Patrice	14/11/2017
PICOT Alice Cindy Emma	28/11/2017
BLANC Louise Danielle Ginette, Désirée	07/12/2017
LAVILLE Simon Ruben Noé	25/12/2017



Mariages

MASO Giovanni Michel & DEPOILLY Betty Albertine Germaine	28/10/2017
LOUVEL Denis Claude Eric & RIOT Karine Marie Cécile	25/11/2017



Décès

QUEVILLY Raymond Henri Victor	09/07/2017
CARPENTIER Bernadette Marie Françoise	20/10/2017
REVERSÉ Philippe Louis Noël	09/02/2018

Bientôt 16 ans ? pensez au RECENSEMENT
à la mairie du domicile

Une **attestation** vous sera remise

Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour du 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant

L'attestation de recensement est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS
Mairie d'Hérouville : 02.35.32.02.07
Courriel : mairie.henouville@wanadoo.fr

DIMANCHE 29 avril

HÉNOUVILLE 14H00 THÉ DANSANT

Sur parquet de la Salle polyvalente

Tarif : 12 €

avec 1 boisson + 1 pâtisserie

Animé par **Michel DAN & Corinne**

RÉSERVATION & RENSEIGNEMENT
02 35 32 04 88 / 06 60 97 88 82

REUNION PUBLIQUE

Pour la 4^{ème} fois, les Hérouvillais sont invités à une réunion publique organisée

Le samedi 14 avril à la salle Hector Malot à 10h

Elle permet la présentation du bilan des réalisations d'investissement et des projets jusqu'à la fin du mandat. Elle donne aussi la possibilité aux Hérouvillais de s'exprimer sur différents sujets de la vie quotidienne.

Nous vous le rappellerons dans chaque bulletin, pour contacter la Métropole, vous pouvez le faire par téléphone au 0800 021 021 (numéro vert) ou directement à l'aide du formulaire en ligne. Il suffit de renseigner les champs indiqués, ce qui génère automatiquement une fiche transmise directement au service compétent.

Permanences

Monsieur le Maire et ses adjoints sont à votre disposition sur rendez-vous.
Les horaires d'ouverture de la mairie au public sont :

lundi de 15H30 à 18H45
mercredi de 9H30 à 11H30
vendredi de 15H30 à 17H45

Contacts :
Tél : 02 35 32 02 07
Site : www.henouville.fr
Mel : mairie.henouville@wanadoo.fr

Permanence de Monsieur Christophe BOUILLON, Député de Seine-Maritime :
Vous pouvez contacter la permanence parlementaire de Monsieur BOUILLON au 02 35 23 57 89, ou consulter son site internet www.christophebouillon.fr

Permanence de Madame Pierrette CANU Conseillère Générale du canton de Duclair :
Adresse : Mairie
76480 Saint Pierre de Varengueville,
Téléphone : 02 35 37 52 46

2017 En images

